



Le Conseil Municipal s'est réuni les 12 et 19 Mars 2018.

- **Conseillers** : Paquereau D, Arrivé G, Blain J, Blanchard P, Blot Y, Brochard P, Bulteau B, Caillé P, Champain A, Duprey E, Fonteneau M, Francois S, Guibert J, Jouet F, Lacreuse I, Laporte C, Mandin S, Martineau B, Montauban J, Perdriau P, Salaün P, Sourisse C et Voitot D.
- **Conseillers absents excusés du 12/03** : Blot Y (a donné pouvoir à Jouet F), Fonteneau M (a donné pouvoir à Montauban J), Mandin S (a donné pouvoir à Martineau B), Voitot D.
- **Conseillers absents excusés du 19/03** : Brochard P, Montauban J (a donné pouvoir à Salaün), Voitot D.

## ECONOMIE

### Nouvelle enseigne

M. CHAMPAGNE Julien vous informe de l'ouverture depuis le 16 mars 2018 de son enseigne "**Brouzils Réparation**", spécialisée dans la réparation d'ordinateurs, smartphones, tablettes et accès internet avec la possibilité d'assistance à domicile.

**Contact :** Adresse : **BROUZILS REPARATION**  
2 Bis rue Charles de Gaulle  
85260 Les Brouzils  
Téléphone : 09.80.66.28.72  
Email : [contact@brouzils-reparation.fr](mailto:contact@brouzils-reparation.fr)

**Horaires d'ouverture :** Du mardi au samedi de 10h à 13h - 15h à 18h

## FINANCES

### Subvention 2018 (suite)

Le conseil municipal a procédé au vote des subventions suivantes :

<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT</b>	<b>ASSOCIATIONS</b>	<b>MONTANT</b>
<b>Sportives - Loisirs - Jeunesse</b>		<b>Sportives - Loisirs - Jeunesse</b>	
Familles Rurales	106 000€	OGECE Pause méridienne	9 800€
Transport scolaire	4 300€	Transport scolaire vers Montaigu	350€

### Budgets 2018

En ce qui concerne les contributions directes (impôts), une augmentation d'1 % a été votée par le Conseil Municipal pour la taxe foncière bâtie. Aucune augmentation n'a été votée concernant les autres taux (taxe d'habitation et taxe foncière non bâtie).

La loi de finances 2018 instaure un nouveau dégrèvement qui doit permettre à 80% des foyers fiscaux d'être dispensés du paiement de la taxe d'habitation sur leur résidence principale d'ici 2020. La mise en œuvre du nouveau dégrèvement sera progressive avec un abattement de 30% en 2018, 65% en 2019 pour arriver à 100 % en 2020. Le dégrèvement de la taxe d'habitation entrainera une substitution de l'Etat au contribuable.

Notre budget de fonctionnement se caractérise par une augmentation :

- des charges à caractère général compte tenu des travaux qui vont être réalisés sur la toiture de l'église et des travaux d'exhumation au cimetière (soit + 28,56 %)
- des charges de personnels compte-tenu de l'évolution de carrière de chaque agent ainsi qu'au remplacement prévu pour le congé maternité d'un agent (soit +5,59%).
- des autres charges de gestion courante. C'est à ce poste que nous allouons les subventions versées aux associations. Les plus importantes étant celles versées aux écoles ainsi qu'à l'association Familles Rurales.

Nos choix nous permettent de dégager environ 700 000 € d'excédent de fonctionnement.

Côté investissement, 4 projets principaux ont été votés :

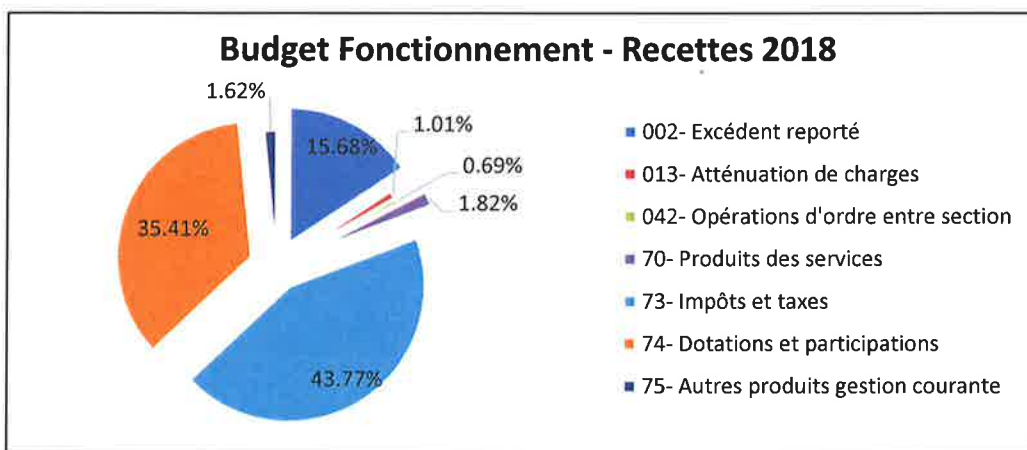
- Les travaux d'agrandissement et de réhabilitation de la Salle La Festivale (375.000,00 €)
- La création d'un city park couvert (216.000,00 €)
- La vidéosurveillance des bâtiments avec l'installation de 10 caméras (52.000,00 €)
- Les travaux de voirie pour la Rue de Lattre de Tassigny (275.000,00 €).

Aucun recours à l'emprunt qui augmenterait notre dette ne sera réalisé cette année car si besoin un prêt relais TVA sera contracté.

Le Maire, Dominique PAQUEREAU  
Pour la commission Finances, Emilie DUPREY

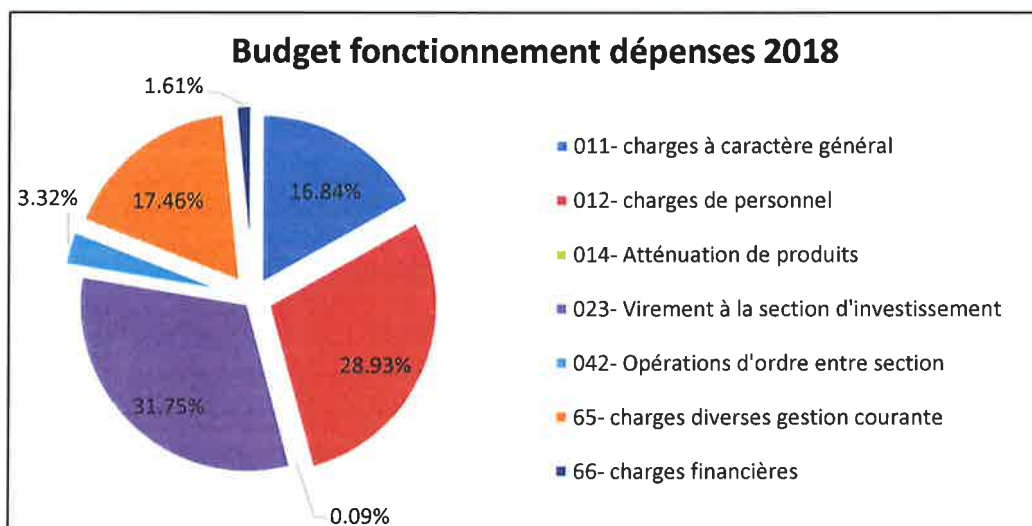
### Budgets Fonctionnement - Recettes

Par chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
002- Excédent reporté	239 232,06 €	0,00€	340 045,00 €
013- Atténuation de charges	18 000,00 €	9 856,00 €	22 000,00 €
042- Opérations d'ordre entre section	15 000,00 €	14 994,00 €	15 000,00 €
70- Produits des services	39 600,00 €	41 854,00 €	39 500,00 €
73- Impôts et taxes	882 077,00 €	1 019 922,00 €	949 236,00 €
74- Dotations et participations	767 843,00 €	785 892,00 €	767 939,00 €
75- Autres produits gestion courante	42 700,00 €	34 812,00 €	35 100,00 €
76- Produits financiers	0,00 €	2,00 €	0,00 €
77- Produits exceptionnels	0,00 €	147 925,00 €	0,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 004 452,06 €</b>	<b>2 055 257,00 €</b>	<b>2 168 820,00 €</b>



### Budgets Fonctionnement - Dépenses

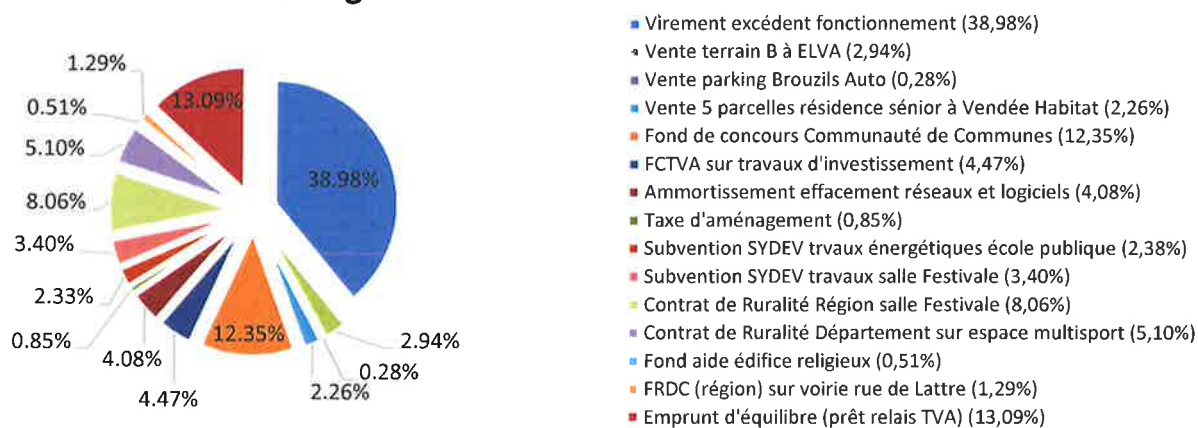
Par chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
011- charges à caractère général	319 411,00 €	284 014,00 €	365 130,00 €
012- charges de personnel	599 990,00 €	594 215,00 €	627 450,00 €
014- Atténuation de produits	2 000,00 €	1 832,00 €	2 000,00 €
023- Virement à la section d'investissement	608 231,00 €		688 527,00 €
042- Opérations d'ordre entre section	66 620,00 €	226 207,00 €	72 105,00 €
65- charges diverses gestion courante	364 200,00 €	368 163,00 €	378 608,00 €
66- charges financières	44 000,00 €	35 347,00 €	35 000,00 €
67- charges exceptionnelles	230,00€	227,00€	0,00€
<b>TOTAL</b>	<b>2 004 682,00 €</b>	<b>1 510 005,00 €</b>	<b>2 168 820,00 €</b>



## Budgets Investissement - Recettes

Par chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
Virement excédent fonctionnement	608 231,00 €	376 911,00€	688 527,00 €
Annulation avance SAFER	0,00 €	3 561,00 €	0,00 €
Vente terrain B à ELVA	0,00 €	0,00 €	52 000,00 €
Vente parking à Brouzils Auto	0,00€	0,00€	5 000,00€
Vente 5 parcelles résidence sénior à Vendée Habitat	0,00 €	0,00 €	40 000,00 €
Fond de concours Communauté de Communes	0,00 €	0,00 €	218 033,00 €
FCTVA sur travaux d'investissement	122 697,00 €	118 859,00 €	78 978,00 €
Amortissement effacement réseaux et logiciels	66 616,00 €	66 617,00 €	72 105,00 €
Sortie inventaire : maison Paroche	0,00€	159 590,00€	0,00€
Taxe d'aménagement	15 000,00 €	14 390,00 €	15 000,00 €
Subvention Département travaux école publique	27 000,00 €	0,00 €	0,00€
Subvention SYDEV travaux énergétiques école publique	34 400,00 €	0,00 €	41 208,00 €
Subvention CAF Pôle associatif (salles anim'jeunesse)	7 000,00 €	23 203,00 €	0,00 €
Subvention SYDEV travaux salle Festivale	0,00 €	0,00 €	60 000,00 €
Contrat de Ruralité Région salle Festivale	0,00 €	0,00 €	142 394,00 €
Contrat de Ruralité Département sur espace multisport	0,00 €	0,00 €	90 000,00 €
Fond aide édifice religieux	0,00 €	0,00 €	9 000,00 €
FRDC (région) sur voirie rue de Lattre	0,00 €	0,00 €	22 750,00 €
Subvention Conseil Départemental Pôle Asso	8 250,00 €	8 250,00€	0,00€
Emprunt	0,00 €		231 160,00€
	889 194,00 €	771 381,00 €	1 766 155,00 €

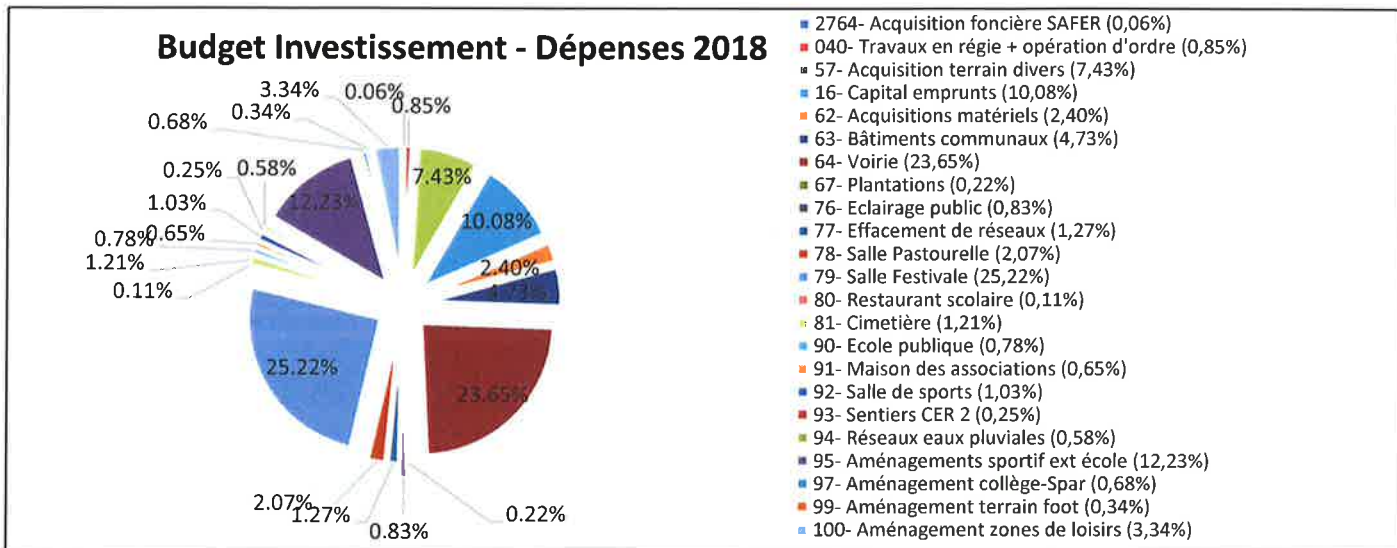
## Budget Investissement - Recettes 2018



## Budgets Investissement - Dépenses

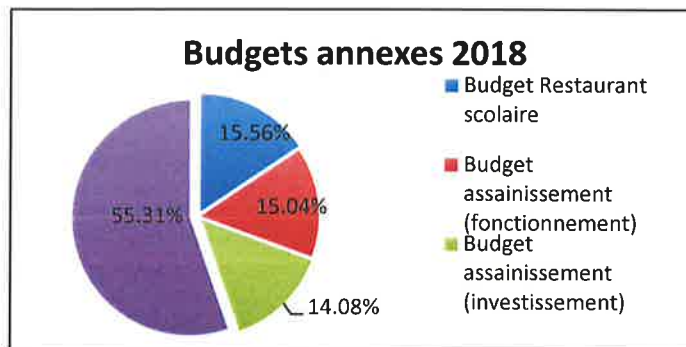
Par chapitre	Budget 2017	Réalisé 2017	Budget 2018
4581- Acquisition foncière SAFER	25 000,00 €	28 915,00 €	1 000,00 €
040- Travaux en régie	15 000,00 €	50 612,00 €	15 000,00 €
57- Acquisition immobilière et foncière	12 433,00 €	0,00 €	131 233,00 €
Remboursement prêt relais TVA Pôle Asso	70 000,00 €	70 000,00 €	0,00 €
16- Capital emprunts	177 000,00 €	174 465,00 €	178 000,00 €
62- Acquisitions matériels	48 100,00 €	34 537,00 €	42 300,00 €
63- Bâtiments communaux	65 000,00 €	21 971,00 €	83 500,00 €
64- Voirie	93 900,00 €	95 823,00 €	417 700,00 €
67- Plantations	2 400,00 €	592,00 €	3 900,00 €
76- Eclairage public	5 760,00 €	2 275,00 €	14 700,00 €
77- Effacement de réseaux	44 949,00 €	31 189,00 €	22 388,00 €
78- Salle Pastourielle	0,00 €	0,00 €	36 500,00 €
79- Salle Festivale	0,00 €	0,00 €	445 400,00 €
80- Restaurant scolaire	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
81- Cimetière	9 500,00 €	5 992,00 €	21 300,00 €

86- Eglise	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
90- Ecole publique	182 500,00 €	177 065,00 €	13 734,00 €
91- Maison des associations	24 510,00 €	12 146,00 €	11 500,00 €
92- Salle de sports	10 742,00 €	8 032,00 €	18 200,00 €
93- Sentiers CER 2	4 100,00 €	1 030,00 €	4 500,00 €
94- Réseaux eaux pluviales	121 500,00 €	102 077,00 €	10 300,00 €
95- Aménagements sportif ext école	0,00 €	0,00 €	216 000,00 €
97- Aménagement collège-Spar	36 800,00 €	18 571,00 €	12 000,00 €
99- Aménagement terrain foot	0,00 €	0,00 €	6 000,00 €
100- Aménagement zones de loisirs	41 000,00 €	3 622,00 €	59 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 000 194,00 €</b>	<b>838 914,00 €</b>	<b>1 766 155,00 €</b>



### Budgets Annexes

Budget Restaurant scolaire	315 500,00€
Budget assainissement (fonctionnement)	304 864,07€
Budget assainissement (investissement)	285 431,07€
Budget Lotissement La Croix Carron	1 121 244,25€



# AVIS DE LA MAIRIE

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

La Direction Départementale des Finances Publique de la Vendée met en place  
un accueil personnalisé sur rendez-vous

Tandis que les démarches courantes peuvent être réalisées sans se déplacer, grâce à l'offre enrichie de services en ligne sur [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr), et que le nouveau portail permet de répondre à la plupart des questions, certaines situations complexes nécessitent un accompagnement personnalisé.

Pour celles-ci, l'accueil personnalisé représente une nouvelle formule d'accueil, proposée principalement aux particuliers, favorisant un traitement individualisé et complet, dans un espace confidentiel à un horaire convenu.

Ce nouveau service **est désormais proposé** :

- à **Challans** au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à **Fontenay le Comte** au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- aux **Herbiers** au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à **Luçon** au Service des Impôts des Particuliers (SIP) ;
- à **La Roche sur Yon**, au Service des Impôts des Particuliers (SIP) et au Centre des Impôts Fonciers (CDIF) ;
- aux **Sables d'Olonne**, au Service des Impôts des Particuliers (SIP) et au Centre des Impôts Fonciers (CDIF).

### Pour prendre rendez-vous : 3 solutions !

- portail [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) rubrique « contact »
- espaces « libre-service » des Centres des Finances Publiques
- directement auprès des services : guichet ou téléphone

## COMPTEUR LINKY

### Déploiement du compteur linky sur la commune

Vous avez été informé par un courrier d'ENEDIS du remplacement de votre compteur dit 'classique' par un nouveau compteur appelé compteur linky 'communiquant'.

Ce déploiement est né d'une directive européenne en 2009 et cette installation s'inscrit dans le contexte de "la transition énergétique pour la croissance verte", ce texte de loi, prévoit la généralisation des compteurs communicants pour l'électricité à l'horizon 2021.

Les collectivités territoriales ne peuvent s'opposer au déploiement du compteur 'linky' au regard de l'obligation légale de la loi.

Les particuliers ont la possibilité de refuser la pose du compteur linky durant la période du déploiement, il suffit d'envoyer un refus à ENEDIS par courrier recommandé avec accusé réception. Vous pouvez vous informer auprès d'ENEDIS, d'associations ou collectifs.

## COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE : DEMARCHAGE A DOMICILE

Démarchage à domicile

### LES FAITS :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée met en garde contre le démarchage à domicile.

Des faits récents ont démontré une fois encore que les malfaiteurs ciblent plus particulièrement les seniors.

Bien souvent la vente n'est qu'un prétexte pour s'introduire dans le logement de la victime. Les malfaiteurs agissent généralement en binôme. Une fois à l'intérieur du domicile, ils détournent son attention afin d'effectuer un repérage ou dérober des objets de valeur et des liquidités.

Certains se présentent comme des professionnels (agents municipaux, EDF, ramoneurs, postiers, plombiers, policiers, gendarmes, etc.) ou vendent des calendriers ou encore des objets de Lourdes.

### LES RECOMMANDATIONS :

Le groupement de gendarmerie départementale de la Vendée invite à la plus grande vigilance et à prendre quelques mesures de sûreté élémentaires :

Lorsqu'une personne se présente à la porte du domicile, il faut systématiquement :

- identifier le ou les visiteurs visuellement par la fenêtre, le visiophone, l'entrebâilleur ou le viseur optique,
- exiger la présentation d'une carte professionnelle et (ou) de l'ordre de mission même si cette personne porte un uniforme,
- solliciter la présence d'un ami ou d'un membre de votre famille susceptible de se déplacer rapidement,
- en cas de doute, refuser l'accès à votre domicile et devant l'insistance de votre interlocuteur, téléphoner à l'organisme dont il prétend dépendre ou menacer de faire appel à la gendarmerie,
- Si le démarcheur est parvenu à rentrer dans votre habitation, ne le laisser jamais seul, même si une seconde personne se présente à votre porte car il s'agit probablement d'un complice,
- en cas de démarchage à domicile abusif avéré, il convient de conserver les preuves, ne toucher à rien, observer les contrevenants et prévenir immédiatement la gendarmerie (délai de rétractation de 14 jours).  
Sachez qu'un policier ou un gendarme :
- ne se présentera jamais à votre domicile avec un voleur qu'il aura arrêté,
- ne vous demandera pas de lui présenter vos bijoux, votre argent ou autres objets de valeurs.

La sécurité étant l'affaire de tous, signalez tous comportements ou passages répétés vous paraissant suspects. A cet effet, contactez directement la brigade de gendarmerie la plus proche ou adressez nous un courrier électronique à : [prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:prevention-ggd85@gendarmerie.interieur.gouv.fr)

## CAF



### L'ESPACE PARENTS

Vous êtes en congé parental, au foyer, au chômage...

Vous vous sentez déconnecté de la vie professionnelle...

Vous souhaitez :

- rencontrer et échanger avec d'autres parents
- vous informer sur des sujets en lien avec la vie quotidienne, la famille
- partager sur des thèmes qui vous préoccupent
- prendre un moment pour vous

**Alors, venez rejoindre L'ESPACE PARENTS !**

Ces rencontres ont lieu à la Communauté de communes, 2 rue Jules Verne à Saint-Fulgent, le vendredi une fois tous les 15 jours (hors vacances scolaires), de 9h30 à 11h30. Accès libre aux familles résidant sur le territoire de la Communauté de communes



**Pour la garde de vos enfants, pensez à la halte-garderie ou au multi-accueil**

L'animation de ces réunions conviviales est assurée par Stéphanie Bossis, travailleur social de la CAF. Les règles de base : écoute, respect, confidentialité et bienveillance.

**Pour tout renseignement :**

**Stéphanie Bossis : 02 51 48 41 55**

**[stephanie.bossis@cafla-roche-yon.cnafmail.fr](mailto:stephanie.bossis@cafla-roche-yon.cnafmail.fr)**



## DISTRIBUER LA PRESSE QUOTIDIENNE PRES DE CHEZ VOUS

Revenu d'appoint – Activité complémentaire en CDI  
Jusqu'à 6 jours par semaine – Travail matinal avant 7h  
Moyen de locomotion indispensable  
Contact SARL diffusion Herbretaise Service Téléphone 02.51.64.91.57

### RECENSEMENT CITOYEN



JOURNÉE DÉFENSE  
ET CITOYENNETÉ

**QUI ?** Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3<sup>ème</sup> mois suivant. Le recensement citoyen est une démarche obligatoire et indispensable pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

**POURQUOI ?** L'attestation de recensement, puis le certificat de participation à la JDC sont indispensables pour se présenter aux examens soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, conduite accompagnée, permis de conduire,...). Le recensement citoyen obligatoire (RCO) dans les délais facilite toutes ces démarches citoyennes, ainsi que l'inscription des jeunes sur les listes électorales.

**COMMENT ?** Deux possibilités s'offrent à vous :  
**PAR INTERNET**

- 1- Créez votre compte sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr).
- 2- Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité, livret de famille et justificatif de domicile.
- 3- Allez dans la rubrique « catalogue des services », cliquer sur « les démarches », puis, dans la zone « rechercher » tapez « recensement citoyen en ligne ».
- 4- Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

**A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE**

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT  
DE DÉFENSE !



BIENTÔT  
**16**  
ANS !  
PENSEZ AU  
RECEN-  
SEMENT

📍 **Prochaine réunion de Conseil Municipal :**

→ Lundi 16 Avril 2018 à 20h00 à la Mairie.

📍 **Permanence de M<sup>me</sup> Elodie PRAUD, assistante sociale**

2<sup>ème</sup> mardi matin de chaque mois à la Mairie, sur rendez-vous, en téléphonant au secrétariat du Centre médico-social de Saint-Fulgent ☎ 02.28.85.76.00.

## ~ ETAT CIVIL ~

Nous accueillons avec joie les **naissances** de...

Naëlle AIRIAU	12, la Californie	le 28 février
Nina PARAUD	24, rue du Jardin	le 22 mars

Avec tristesse nous vous faisons part du **décès** de...

Madeleine LOUINEAU	4, rue du Vivier	le 10 mars
Marie-Thérèse HERVOUET	la Guère	le 12 mars
Norbert BERTRAND	3, rue du Four	le 15 mars

## VIE DES ASSOCIATIONS

### ◆ GROUPEMENT DE DEFENSE DES ORGANISMES NUISIBLES (GDON)

Le GDON (Groupement de Défense des Organismes Nuisibles) et la société de Chasse des Brouzils subissent depuis quelques temps des actes de dégradation et de vandalisme sur leurs équipements destinés à capturer et réguler les espèces classées nuisibles (cages à corvidés dont le grillage est coupé ou les cadenas arrachés notamment). Selon la réglementation, nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de relâcher des nuisibles dans la nature et que toute personne prise à relâcher des espèces nuisibles encoure des sanctions pénales. En effet, les espèces classées nuisibles (par décret au niveau national ou départemental) provoquent des dégâts sur les cultures, les milieux où peuvent entraîner des maladies parfois mortelles sur les animaux d'élevage ou de compagnie : leptospirose, gale,...

Les personnes de la Commune qui effectuent cette régulation sont tous des bénévoles et voient dans ces actes de malveillance leur travail, pour le bien d'autrui, mis à mal. Nous vous informons ou nous vous rappelons donc leur utilité dans leurs interventions sur notre Commune et vous demandons par cet article de respecter leur travail et le matériel nécessaire qui a été installé afin de réguler les espèces classées nuisibles.

Merci pour eux

## ◆ NOUVELLE ASSOCIATION : « LA-MI » DE LA MUSIQUE

Une nouvelle association est née aux Brouzils, elle se nomme « *LA-MI* » de la musique. C'est une association culturelle, elle a pour but la promotion de la musique vivante sous toutes ses formes et à travers tous types d'événements musicaux et culturels. Son rôle principal est la gestion du groupe de musique DUO-SOOLEIL situé aussi aux Brouzils. DUO-SOOLEIL anime toutes vos fêtes de famille, soirée privée et publique. Avec un programme musical international très varié, rock des années 70, en passant par le disco, jusqu'à nos jours... DUO-SOOLEIL propose aussi un programme musical "Jazzy". Dans une ambiance élégante, adapté aux vins d'honneurs, apéritif, réception, resto concert...

Site internet : [www.duo-sooleil.com](http://www.duo-sooleil.com) Page Facebook et cliquez sur « J'aime »

Tel : 02-51-42-96-44 / 06-79-94-68-90

Coordonnées de l'association :

« LA-MI » de la musique

Association Loi 1901

Président Hervé Roy

N° W852008620 - N° SIRET 835 248 865 00015

Adresse :

14 rue du Cormier - 85260 LES BROUZILS

Tel : 02-51-42-96-44 / 06-79-94-68-90

## ◆ L'UNIVERS DES P'TITS LOUPS



MAM « L'Univers des P'tits Loups » 6, Impasse des Iris 85260 Les Brouzils  
[luniversdesptitsloups@yahoo.fr](mailto:luniversdesptitsloups@yahoo.fr)

## ◆ DICTÉE

L'atelier Dictée vous informe des 2 dernières dates de rencontre : les lundis 14 mai et 11 juin au Foyer-Soleil à 14h30.

## ◆ SAVEURS ET SANTE 85

A la découverte des plantes sauvages

Animation enfants et adultes printemps 2018 à « la Vie est Belle » le Chêne LES BROUZILS

**Samedi 7 avril** : cueillette et cuisine des plantes sauvages 14h à 18h - Enfant 15€ - Adulte 30€

**Spécial vacances de printemps, stages enfants et adultes 26 – 27 avril** : connaître, récolter et cuisiner les herbes sauvages, confection d'un herbier 10h à 16h30 - Enfant 15€/ jour - Adulte 30€/ jour

**Samedi 26 mai** : le sureau, récolte et transformation en sirop, tarte, vinaigre... de 14h à 18h

Enfant 15€ - Adulte 30€

Renseignements :

Hélène MAES

06.88.55.53.85

[www.saveursetsante85.wixsite.com/sentiers](http://www.saveursetsante85.wixsite.com/sentiers)

[saveursersanté85@gmail.com](mailto:saveursersanté85@gmail.com)

la Vie est Belle

22 le Chêne LES BROUZILS

06.84.47.06.78

[www.lveb-cafegalerie.fr](http://www.lveb-cafegalerie.fr) – [lveb-cafegalerie@hotmail.fr](mailto:lveb-cafegalerie@hotmail.fr)



# -- MANIFESTATIONS --

- Dimanche 8 Avril : Rando les Randonneurs de Grasla ~ *La Pastourelle*
- Vendredi 13 Avril : Soirée remerciement les 4 Mam'zelles ~ *La Festivale*
- Dimanche 15 Avril : Représentation théâtre enfants ~ *La Pastourelle*
- Samedi 21 Avril : Assemblée Générale ADMR ~ *La Pastourelle*
- Samedi 19 Mai : Loup Pied Rand ~ *La Pastourelle*
- Lundi 21 Mai : Soirée Dansante Club Générations Actives ~ *La Pastourelle*
- Samedi 26 Mai : Tournoi familial Basket ~ *Salle de sport*
- Mardi 5 Juin : Comédie Musicale Collège ~ *La Pastourelle*
- Vendredi 8 Juin : Comédie Musicale Collège ~ *La Pastourelle*
- Samedi 9 Juin : Kermesse école Pierre Monnereau ~ *La Pastourelle*
- Vendredi 15 Juin : Assemblée Générale L'Danse ~ *La Festivale*
- Vendredi 22 Juin : Fête de la musique ~ *Centre bourg*
- Jeudi 28 Juin : Pique-nique des chorales ~ *La Pastourelle*
- Samedi 30 Juin : Fête de l'école des Tilleuls ~ *La Pastourelle*

## — Côté presse —

### L'Univers des p'tits loups vient d'ouvrir ses portes

Située au 6 de l'impasse des Iris, la MAM (maison d'assistantes maternelles) l'Univers des p'tits loups a ouvert ses portes lundi. Avec ses trois assistantes maternelles, elle peut accueillir jusqu'à douze enfants. « Ça fait trois ans qu'on a commencé ce projet qui nous tient à cœur. À mi-chemin entre l'assistante maternelle à domicile et la crèche, la MAM permet de ne pas mélanger nos vies professionnelles et personnelles. Notre projet d'accueil est basé sur la motricité libre : on laisse l'enfant faire seul », explique Elodie Caillé, l'une des trois assistantes maternelles.

Cette MAM est installée dans une maison d'habitation flambant neuve louée pour l'occasion à Frankie et Nelly Rousseau. Le logement, qui a reçu un équipement spécial petite enfance, se compose d'une grande pièce de vie où chaque coin est dédié à une activité. Il comprend éga-



Les trois assistantes maternelles, Chantal Caillet, Elodie Caillé et Manuela Scotto.

lement trois chambres, dont deux avec lits bébés et une avec des couchettes. L'univers des P'tits Loups est ouvert du lundi au vendredi, de 7 h à 19 h, et le samedi matin, de

7 h à 12 h 30, s'il y a un minimum de trois enfants.

**Samedi 21 avril**, de 10 h à 13 h, inauguration. Contact : lunivers-desptitsloups@yahoo.fr

### Une nouvelle image pour le club de basket



Emmanuelle Jouineau (au centre), coprésidente du basket-club Grasla, présente le nouveau logo du club.

Grâce au dynamisme des jeunes qui sont arrivés dans le bureau après l'assemblée générale de septembre dernier, le basket-club Grasla s'offre aujourd'hui une nouvelle image, un projet que le club attendait depuis quelques années.

Avec Amandine Rabaud, ancienne joueuse du club, le logo a été complètement revu. Puis, avec l'aide d'Emmanuelle Jouineau et Vanessa Valin, les deux jeunes coprésidentes, la commission technique a pu mettre en place un partenariat avec les artisans-commerçants de la commune. « Ce partenariat a permis de changer les maillots d'une grande partie des équipes afin que tous les

licenciés jouent aujourd'hui sous les mêmes couleurs et le même design », explique Emmanuelle Jouineau. Des panneaux publicitaires ont aussi été installés dans la salle de sport et une boutique textile aux couleurs du club est en train de voir le jour. Les commandes pourront se faire en fin de saison.

La commission faite du club propose le 17 mars prochain sa traditionnelle soirée plats à emporter. Les inscriptions se font chez les commerçants ou auprès des membres du club.

Site : [www.bcg-lesbrouzils.com](http://www.bcg-lesbrouzils.com)

### Une nouvelle édition de Pâques à Grasla



Comme lors des éditions précédentes, Pâques à Grasla permet au refuge d'ouvrir ses portes au public pour la première fois de l'année.

Le refuge de Grasla organise, le dimanche 25 mars, une nouvelle édition de Pâques à Grasla. Pour l'occasion, l'association a concocté un programme festif, à vivre en famille. Ainsi, dès 8 h 30, des balades organisées sont prévues sur deux circuits adaptés pour petits et grands : 3,7 km ou 7 km.

Puis de 10 h à 18 h, un marché gourmand permettra de faire le plein de bons produits, une semaine avant

les fêtes de Pâques. Enfin, au cours de l'après-midi, de 15 h à 16 h, les enfants pourront de leur côté participer à un moment qu'ils attendent déjà avec impatience : une chasse aux œufs géante.

**Dimanche 25 mars**, tarif balade déguisée : 4 € enfants et 6 € adultes avec ravitaillement et repas. Renseignements : 02 51 43 85 90 ou [refugegrasla@wanadoo.fr](mailto:refugegrasla@wanadoo.fr)